



République Française
Département DE LA MARNE
Commune de Bouzy

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du conseil qui aura lieu : **Salle du conseil,**
Mardi 20 Février 2024 à 18:00

L'ordre du jour sera le suivant :

18h : PLU intercommunal – Présentation par Philippe RICHOMME

19h : Réunion de conseil

- **Comptes rendus :**
 - * Circulation : travaux faits et à faire
 - * Formation pour Joffrey et Romain (utilisation de tronçonneuse le 2 et 3 mai pour élagage) et formation PSC1 ouvert à tout le personnel communal + volontaires, élus....
 - * Travaux : Cour Marianne - Rue Pommery - Bout de la rue Jeanne d'Arc - Rues de Trépail et Villebois Mareuil
- **Comptabilité**
 - * Ouverture du budget lotissement
 - * Encaissement de chèque
 - * Admission en non valeur
 - * Autorisation budgétaire pour les dépenses d'investissement à engager avant vote du budget primitif 2024
 - * Tarifs du Périscolaire et de l'Extrascolaire
- **Occupation du domaine public**
 - * Chargement privé des véhicules électriques
 - * Organisation d'évènements privés

POUVOIR

- Je soussigné _____ donne pouvoir à
- de me représenter à la réunion du conseil municipal, le 20/02/2024
 - de prendre part à toutes les délibérations
 - d'émettre tous votes et signer tous documents

- **Cimetière**
 - * Tarifs Emplacement

- **Personnel**
 - * Création de poste suite à avancement de grade
 - * Adhésion à la consultation organisée par le CDG 51 dans le cadre de la prévoyance/protection sociale complémentaire
 - * Instauration d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnel suite à avis favorable du Comité Social Territorial

- **Questions Diverses**
 - * Prochain « Chant du Coq » ?
 - * Gendarmerie - opération Territoire Propre
 - * Repas des aînés : date et organisation
 - * Fête de la musique : organisation
 - * Soirée du 13 juillet

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

En mairie, le 15/02/2024
Le Maire
Jean-François SAINZ



POUVOIR

- Je soussigné _____ donne pouvoir à
- de me représenter à la réunion du conseil municipal, le 20/02/2024
 - de prendre part à toutes les délibérations
 - d'émettre tous votes et signer tous documents